

w.c.s. - Development #69584

Sur la vue de traitement, relier par défaut la section "données de traitement" si le nombre de données est grand

26 septembre 2022 16:23 - Emmanuel Cazenave

Statut:	Fermé	Début:	26 septembre 2022
Priorité:	Normal	Echéance:	
Assigné à:		% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0:00 heure
Version cible:		Planning:	Non
Patch proposed:	Non		
Description			
Par grand, j'imagine 10.			
Parce que quand il y a en a trop, ça oblige à scroller pour accéder à l'historique qui semble être une information plus importante.			

Historique

#2 - 26 septembre 2022 16:37 - Pierre Cros

L'utilisation massive des données de traitement c'est très souvent pour faire des stats avec bi-joe, pas un truc à encourager.

Sur le ticket lié, on est à la limite du nombre max de données de traitement.

Mais surtout, pour chaque donnée de traitement, on peut choisir de ne pas l'afficher dans la demande, il suffit de la rendre facultative

#3 - 27 septembre 2022 12:03 - Stéphane Laget

Pierre Cros a écrit :

L'utilisation massive des données de traitement c'est très souvent pour faire des stats avec bi-joe, pas un truc à encourager.

pas uniquement bi-joe, c'est les mêmes règles avec les stats dans combo.

Sur le ticket lié, on est à la limite du nombre max de données de traitement.

Mais surtout, pour chaque donnée de traitement, on peut choisir de ne pas l'afficher dans la demande, il suffit de la rendre facultative

Surtout les données de traitement faites que pour les stats, inutile de les afficher dans les résumé de la demande.

#4 - 27 septembre 2022 12:11 - Pierre Cros

Stéphane Laget a écrit :

pas uniquement bi-joe, c'est les mêmes règles avec les stats dans combo.

J'ai précisé bi-joe parce que c'est le cas pour tous les exemples que j'ai en tête. Mais même en considérant les stats Combo, ça ne change rien, les données de traitement ne sont pas faites pour faire des stats, faut voir ce qu'il manque dans les API plutôt.

Surtout les données de traitement faites que pour les stats, inutile de les afficher dans les résumé de la demande.

Je ne vois pas de différence entre ce que tu écris et ce que j'écrivais (que Manu a compris et indiqué à Metz).

#5 - 27 septembre 2022 12:19 - Stéphane Laget

Pierre Cros a écrit :

Je ne vois pas de différence entre ce que tu écris et ce que j'écrivais (que Manu a compris et indiqué à Metz).

aucune, je plussoyais.

#6 - 27 septembre 2022 12:36 - Frédéric Péters

- Statut changé de Nouveau à Fermé

On conclut donc sur la possibilité qui existe de ne pas afficher les données de traitement.